

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 24 (1916)  
**Heft:** 7

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

se sont transportés à Berne avec les commis des autres paroisses. « Nous fut faite réponse par M. l'avoyer Steiger que Messieurs étaient grandement ébahis de ce que nous demandions une chose qui ne nous appartient aucunement, attendu que les bans sont droits seigneuriaux et que nous n'avions point d'occasion de nous plaindre. » Les trois paroisses sont condamnées à payer les dépens du bailli.

Février 2. — La note du bailli pour son voyage à Berne se monte à 40 florins. Chaque paroisse paie ainsi 16 florins et 6 sols de déplacement pour lui porter son argent. »

---

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du mercredi 26 avril, sous la présidence de M. V.-H. Bourgeois, remplaçant M. P. Maillefer, empêché.

L'assemblée réunie au palais de Rumine, fut très nombreuse. Elle entendit tout d'abord un exposé fort clair et attrayant de M. Julien Gruaz, conservateur-adjoint du Musée historique vaudois sur les fouilles de Saint-Sulpice. Rappelons qu'en 1910, au cours d'une promenade, M. l'ingénieur Simon-Francillon remarqua que, dans l'exploitation d'une gravière appartenant à M. Freymond, les ouvriers dégageaient des ossements et des objets anciens. Le Département de l'instruction publique fut avisé. MM. A. de Molin et Gruaz surveillèrent les fouilles, et c'est ainsi que fut mis à jour un cimetière mérovingien de deux cents tombes, dont ces deux savants étudièrent les caractéristiques dans la *Revue Charlemagne*. En 1912, nouvelle trouvaille à deux pas de l'ancienne : il s'agissait cette fois-ci d'un cimetière préhistorique de 90 tombes, dont M. Gruaz a surveillé avec soin l'exploration et qu'il a étudié dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* avec le concours de M. Viollier, sous-directeur du Musée national suisse.

Dans son exposé à la Société vaudoise, M. Gruaz a indiqué avec précision l'importance de cette découverte, qui prend place à côté

de celles de la station lacustre de Morges décrite par M. Forel et du cimetière burgonde de Bel-Air, à Cheseaux, exploré par M. Troyon. Le cimetière gaulois de St-Sulpice, de la période de la Tène, date du troisième et du quatrième siècles avant Jésus-Christ. On ne trouve pas de cimetière romain : certains objets attribués par Levade à cette époque sont, pour M. Gruaz, de la période franque. Le cimetière mérovingien offre, en effet, cette particularité, relevée par M. de Molin, que le mobilier est franc, et non burgonde, alors qu'il date d'une période antérieure à l'établissement du royaume des Francs dans notre pays. M. de Molin attribuait cette anomalie au transfert à St-Sulpice d'une colonie de Francs vaincus par Aëtius, en 432, et déportés. M. Gruaz a développé cette très ingénieuse supposition.

M. Ch. Vuillermet a émis le vœu que des démarches soient faites auprès du Département de l'instruction publique pour que les objets provenant de Saint-Sulpice soient placés dans des vitrines définitives au Musée historique et que leur conservation soit assurée.

Le comité prend note de ce vœu et interviendra auprès des autorités.

M. Bourgeois a remercié M. Gruaz de sa communication ; il a dit la reconnaissance qui est due à M. Simon pour l'intérêt qu'il a porté à ces fouilles.

Les assistants se sont ensuite transportés au Musée, où M. Gruaz leur a fait voir les objets recueillis : des fibules, des broches, des *torques*, un serre-tête, des bracelets, tubulaires de lignite, une bague, des épingle, etc. Comme armes, cinq épées et quatre fers de lances.

\* \* \*

Après cette visite au Musée, a eu lieu une autre visite, au donjon de l'ancien Evêché, où l'on va installer prochainement les collections du Vieux-Lausanne.

On sait que la ville de Lausanne a entrepris la restauration de la partie de l'Evêché construite vers la fin du XIV<sup>me</sup> siècle par l'Evêque Guy de Prangins, du donjon du XIII<sup>me</sup> siècle et de son annexe en briques du XV<sup>me</sup> siècle. La Confédération a alloué à cette restauration une subvention de 10,500 fr.; le conseil com-

munal a voté des crédits pour la somme totale de 93,000 francs.

Les assistants ont pu se rendre compte que la restauration entreprise sous la direction de M. Otto Schmid, architecte à Veytaux-Chillon, est tout à fait réussie. Les travaux se poursuivent et l'on espère pouvoir installer le musée dans le courant de juillet prochain.

A l'intérieur a été créé un escalier à double rampe pour lequel on a utilisé une belle balustrade en fer forgé provenant de l'immeuble Pellis à la Madelaine. Par cet escalier, on arrive dans l'*Aula Magna*, la grande salle de l'évêque, dont la cheminée monumentale est surmontée des armes de Guillaume de Challant. Cette chambre peinte, que décoraient autrefois des banderoles sur fond rouge, portant des devises, dont les vestiges ont été traduits par M. Maxime Reymond, a été adroitement restaurée. Le plafond a été retenu ; les peintures, inspirées de Chillon et des châteaux de la vallée d'Aoste, sont commencées et feront le meilleur effet. Cette grande salle recevra en particulier les portraits des Seigneux, dont le Vieux-Lausanne possède une belle galerie. La petite pièce annexe du donjon sera la « salle Dumur ». C'est là qu'on réunira les collections laissées par le président Dumur.

A l'étage au-dessus, on a reconstitué dans ce qui étaient les combles une très belle salle, dont le plafond est fait de superbes poutres apparentes provenant l'une de l'abbaye de Montherond et la plus grande partie des autres de l'ancien immeuble Feyler, à la place Saint-Laurent. Par une jolie galerie, on accède à l'étage supérieur du donjon, — la salle aux quatre colonnes octogonales qui autrefois soutenaient le toit. Un peu au-dessous, la ravissante salle gothique est achevée ; les peintures, le plafond peint ont été retenus fort habilement par le peintre Correvon.

L'escalier en tire-bouchon qui relie les étages a été refait et l'on peut s'y risquer sans trop de difficultés.

Au rez-de-chaussée, on a restauré la cheminée et reconstitué ce qu'on pourrait appeler la salle des gardes. C'est là qu'on a trouvé des oubliettes.

M. Otto Schmid a fait un très intéressant exposé de ces travaux de restauration, soulignant les curiosités découvertes au cours des travaux d'exploration.

L'avis a été unanime que les sommes dépensées pour l'Evêché sont de l'argent bien employé et que la population de Lausanne prendra un vif intérêt à son Musée du Vieux-Lausanne, le jour où elle pourra enfin voir ses collections réunies.

---

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

La Société d'Histoire de la Suisse romande a tenu, mercredi 14 juin, à Vevey (salle de l'Ancien Casino), son assemblée générale de printemps, sous la présidence de M. Th. Dufour (Genève), président. L'assemblée, fort nombreuse, où se trouvaient, entre autres, deux officiers français et un officier belge internés dans la contrée, a admis 16 nouveaux membres. La bibliothèque de la Société, précédemment logée à l'Ecole Vinet, a été transférée dans les combles de l'Ecole de Commerce, qui abrite également les collections de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie; on y trouve les publications d'un grand nombre de sociétés d'histoire suisses, françaises, belges, etc. Le catalogue en a été dressé en 1890 par M. Albert de Montet.

Les comptes, présentés par M. Maxime Reymond (Lausanne), vérifiés par MM. Emile Butticaz et Henri Meylan-Faure, professeur (Lausanne), ont été adoptés.

\* \* \*

M. Frédéric Barbey a présenté une fort intéressante et très vivante communication sur « Mes Souvenirs de Paris » (1811-1814), de Charles de Rivaz. Napoléon fit, en 1810, du canton du Valais le 130<sup>me</sup> Département français sous le nom de Département du Simplon, car il trouvait que le pays entretenait mal la route du Simplon, « sa route ». Le général Berthier, venant d'Italie, en prit possession. En 1811, le Département députa au Conseil Législatif le comte Charles de Rivaz, de St-Gingolph, très attaché au Valais, et qui comptait à Paris de nombreuses relations. Son mandat rempli, Ch. de Rivaz rédigea ses impressions sous le titre de : « Mes souvenirs de Paris », en utilisant la volumineuse correspon-